

AUDACIA

“ Audacia développe des solutions de financement innovantes pour les PME en croissance ”

Charles Beigbeder - Président



_AUJOURD'HUI

Une équipe de
15 personnes

9 000
investisseurs

230 M€
investis

130
participations
non cotées

_ Les PME financées par Audacia
représentent en 2012 :

- **1 500 M€ de chiffre d'affaires**
- **Plus de 15 000 emplois**



UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE

- Capacité de sélection de PME en croissance.
- Organisation par Audacia de l'investissement en direct dans les PME ouvert au plus grand nombre.
- Innovation et optimisation permanentes dans la structuration.

L'investissement dans des PME non cotées vise à placer à moyen terme son épargne dans l'économie réelle et productive en bénéficiant du dynamisme d'entrepreneurs de talent.

UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE ¹

- **À la souscription :**
 - Réduction d'ISF de 50% plafonnée à 45 000 €, dans la limite globale d'un plafond de 45 000 €.
- **Dès le 1^{er} janvier 2014 et durant la vie de l'investissement :**
 - Exonération totale d'ISF sur les sommes investies qui sortent ainsi de l'assiette taxable.

1 - En vigueur au 1^{er} janvier 2013

AVERTISSEMENTS

Les avantages fiscaux obtenus via la conclusion du mandat de gestion sont acquis en contrepartie de risques et contraintes.

- La durée conseillée de détention minimum des titres est fixée par l'article 885-0V bis du CGI (5 ans et demi, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2019) et Audacia ne peut garantir la liquidité totale à l'issue de cette période de détention.

- Risque inhérent à tout investissement en capital : le mandat de gestion expose l'investisseur à un risque de perte en capital. Aucune garantie en capital n'est proposée.

- Risque d'illiquidité : l'investissement au capital de sociétés non cotées est par nature peu ou pas liquide. La cession des titres peut s'avérer délicate.

- Risque de rentabilité limitée : l'option d'achat consentie aux PME limite l'accès de l'investisseur à la valeur créée. Le potentiel de plus-value est donc plafonné, alors que l'investisseur supportera toute moins-value si l'investissement évoluait défavorablement.

Il appartient à l'investisseur de vérifier auprès de son conseil l'intérêt du montage proposé en fonction de son profil. L'investissement proposé ne comporte pas d'intérêt pour les investisseurs bénéficiant du bouclier fiscal ou du plafonnement d'ISF.

_UNE GESTION DÉLÉGUÉE À AUDACIA

■ Le suivi :

- Audacia représente l'investisseur au capital des PME.
- Audacia envoie tous les semestres un suivi de portefeuille présentant l'évolution de l'activité de chacune des PME financées.

■ La sortie :

- Une option laissée à la main des entrepreneurs permettra à ceux-ci de racheter les actions au terme de la durée conseillée de détention des titres.
- En cas de non exercice de l'option, Audacia s'efforcera de vendre les titres dans le marché. Le mécanisme d'option est susceptible de limiter la rentabilité de l'investissement, il n'est en aucun cas une garantie de liquidité.

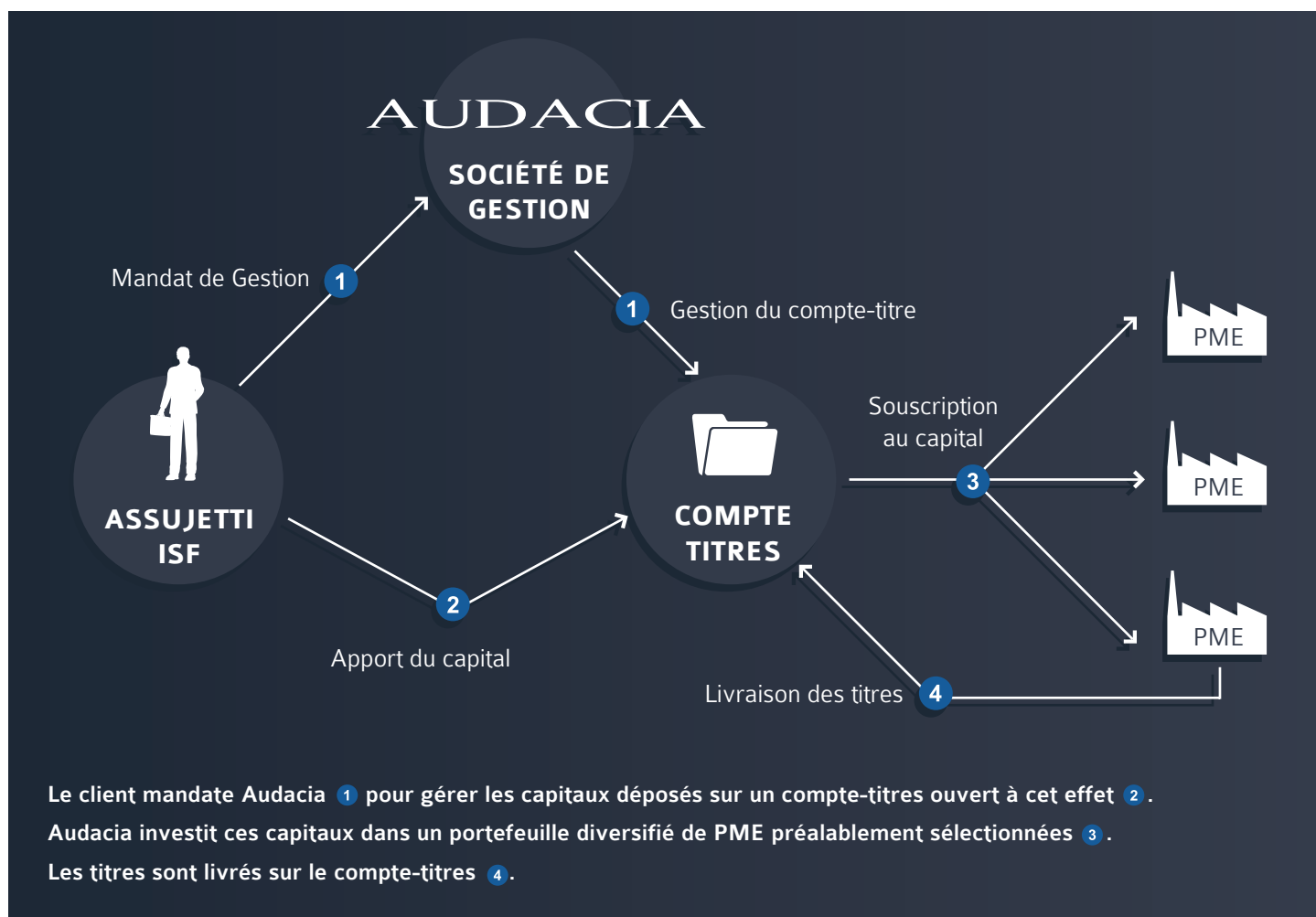
_AUDACIA SUR INTERNET



Informations, actualités, présentation
du portefeuille, espace client
sur notre nouveau site :

www.audacia.fr

_EN PRATIQUE



_TABLEAU DE FRAIS

	Frais à la charge du mandant	Frais à la charge des PME*
Frais d'entrée	0%	11,96% TTC
Frais de sortie	0%	0%
Frais de gestion (annuels)	0%	4,78% TTC
Frais liés aux investissements	0%	0%
Frais annexes (tenue de compte, registre)	0%	0%

* Les frais à la charge des PME sont susceptibles de limiter la performance de l'investissement.

_ CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Audacia Direct PME 2019

Cadre réglementaire	Mandat de Gestion
Nature de l'investissement	En direct au capital de PME
Fiscalité	Éligible à la réduction d'ISF
Société de Gestion	Audacia
Durée conseillée de détention des titres*	5 ans et demi minimum
Investissement minimum	5000 €
Multiple de souscription	20 €
Reporting / Valorisation	Semestriel / Annuelle

* afin de bénéficier de l'avantage fiscal

_ CALENDRIER

■ 2013 :

- Jusqu'à Mai Sélection des PME
- Avril à Mai Période de souscription
- Juin Investissement dans les PME
- Juin à Septembre Envoi des certificats fiscaux
- Juillet Envoi d'un avis d'opéré

■ 2019 :

- À partir de Mars Restitution des liquidités disponibles

_ AVERTISSEMENTS

Audacia attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale définie par l'article 885 - 0V bis du CGI. Les contraintes attachées à l'obtention de l'avantage fiscal et les facteurs de risque liés au Mandat de Gestion sont présentés de manière détaillée dans le document d'information annexé au Mandat.

L'investissement proposé ne relève pas du domaine juridique du rescrit fiscal. Les avantages des dispositifs fiscaux présentés dépendent notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement et du cadre réglementaire en vigueur.

Audacia rappelle qu'il n'existe pas de principe constitutionnel assurant la stabilité du dispositif fiscal dont souhaite bénéficier le mandant. A ce titre, les modalités et avantages du dispositif fiscal pourraient être rétroactivement remis en cause.

Audacia rappelle qu'elle prendra toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflit d'intérêt lors de l'exécution du Mandat, conformément à sa politique de gestion des conflits d'intérêts (disponible sur son site Internet).

Société par actions simplifiée au capital de 457 000 €
Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
N° GP-09000025

6, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 56 43 48 00 - Fax : 01 56 43 48 08
contact@audacia.fr - www.audacia.fr

AUDACIA